

**SUEZ RV CENTRE EST**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 15 593 496 Euros**  
**Siège social : UNIVERSAONE- 18 rue Félix Mangini - 69009 LYON**  
**343 488 508 RCS LYON**

--oOo--

**DECISIONS**  
**DES ASSOCIES DU 3 NOVEMBRE 2025**

PROCES-VERBAL

L'an 2025  
Le 03 Novembre,

Les Associés de la Société SUEZ RV Centre Est, Société par Actions Simplifiée au capital de 15 593 496 euros divisé en 1 006 032 actions de 15,50 euros chacune

**La Société SUEZ RV France**, propriétaire de 946 261 actions,  
Représentée par Madame Anne Emmanuelle Sire Albrecht, Directrice Juridique

**La Société SUEZ RV Centre Ouest**, propriétaire de 59 771 actions,  
Représentée par Monsieur Denis ARNAULD, Président

Statuant sur l'ordre du jour :

- Démission du Président
- Nomination du nouveau Président
- Démission d'un Directeur Général Délégué
- Nomination d'un Directeur Général Délégué
- Pouvoirs en vue de formalités

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

**PREMIERE RESOLUTION**

**Démission du Président**

Les Associés prennent acte de la démission, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025, de Monsieur François PYREK de son mandat de Président qu'il occupait au sein de la société.

**DEUXIEME RESOLUTION**

**Nomination d'un nouveau Président**

Les Associés décident de nommer Monsieur Guillaume LE GOFF en qualité de Président à compter du 2 novembre 2025, pour une durée illimitée.

Monsieur Guillaume LE GOFF a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Président qui viendraient à lui être confiées, n'être frappée d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

Conformément aux statuts, le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de son objet social et des pouvoirs dévolus aux associés.

### TROISIEME RESOLUTION

#### Démission d'un Directeur Général Délégué

Les Associés prennent acte de la démission, à compter du 1er novembre 2025, de Monsieur Guillaume LE GOFF de son mandat de Directeur Général Délégué qu'il occupait au sein de la société.

### QUATRIEME RESOLUTION

#### Nomination d'une Directrice Général Délégué

Les Associés décident de nommer Madame Caroline Dupeuble, en qualité de Directrice Général Délégué, à compter du 2 novembre 2025, pour la durée du mandat du Président.

Madame Caroline Dupeuble disposera à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que ceux conférés à Monsieur Guillaume LE GOFF, en sa qualité de Président.

Elle exercera sa fonction pour la durée du mandat de Monsieur Guillaume LE GOFF.

Toutefois, à titre de mesure non opposable aux tiers, les associés précisent que les pouvoirs de Madame Caroline Dupeuble seront limités aux activités de services aux Collectivités sur le territoire constitué par les régions Auvergne Rhône Alpes.

### CINQUIEME RESOLUTION

#### Pouvoir pour les formalités


Les associés donnent pouvoir à la société « LEXTENSO », La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455),


A l'effet d'effectuer pour moi et en mon nom, concernant l'entreprise visée ci-dessus, tous dépôts et inscriptions aux registres, signer tous déclarations, requêtes et documents, effectuer toutes démarches, produire toutes pièces justificatives, élire domicile et en général, faire tout ce qui est nécessaire, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés.

SUEZ RV France  
A.E Sire Albrecht

SUEZ RV CENTRE OUEST  
D. ARNAULD

Signé par :  
  
AB94DDA76DD846D...

DocuSigned by:  
  
571D4F11C5B84E0...